

Guerre contre l'Ukraine

Mesures prises par la Confédération depuis le début de l'agression militaire de la Russie le 24 février 2022



Aide humanitaire

Aide d'urgence, livraison de matériel, détachement de membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et projets dans les domaines suivants : eau, assainissement et hygiène, protection et santé, sécurité alimentaire, secours d'hiver

Coopération au développement

Paix et gouvernance, villes durables, PME, santé, adaptation et renforcement de projets existants, nouveaux projets

Aide financière et soutien multilatéral

Maintien des fonctions non militaires de l'État ukrainien, soutien aux réformes économiques, aux PME et aux start-up du secteur technologique

Paix, droits de l'homme, droit international humanitaire

Documentation, répression des crimes, protection de la population civile

Processus de reconstruction

Varsovie, URC 2022 Lugano (Principes de Lugano pour la reconstruction), Berlin, Paris, WEF

Bons offices

Pourparlers à Genève, mandat de puissance protectrice

Organisations internationales

Prises de position sur l'Ukraine à l'ONU, au Conseil de l'Europe et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, soutien aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU

Préservation des biens culturels

Protection des biens culturels par l'UNESCO et les acteurs de la société civile suisse

Migration

Statut S, accueil de personnes en quête de protection

Sanctions

Reprise des sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie et du Bélarus